

D. Etudier la langue : observer, analyser et mémoriser les éléments récurrents dans les formes orthographiques lexicales et grammaticales des mots pour s'intéresser au fonctionnement de la langue et construire l'autonomie en lecture

Principes fondamentaux	Méthodologie	Progression
<p>Un enseignement effectif et explicite de la grammaire, de l'orthographe et du vocabulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'étude de la grammaire constitue un important saut qualitatif dans le rapport à la langue. L'élève passe d'une utilisation simple du langage à la compréhension explicite de son fonctionnement interne. Il va progressivement acquérir une posture métacognitive. ● L'orthographe grammaticale vise la maîtrise des régularités de base : la marque des accords simples, en genre et en nombre, dans le groupe nominal ainsi que dans la phrase, s'agissant des formes verbales les plus fréquentes. ● La leçon de vocabulaire Les mots constituant les objets d'étude seront étudiés et mémorisés au sein de réseaux lexicaux contextualisés. L'enseignement visera également la capacité des élèves à comprendre seuls des mots nouveaux en transposant les connaissances liées aux relations entre les mots. ● L'orthographe lexicale donnera lieu à un apprentissage structuré de l'étude des graphèmes complexes, la valeur de certaines lettres (s, c, etc.), les règles orthographiques (an/am, on/om, etc). <p><u>Points de vigilance :</u> → On ne peut raisonnablement attendre d'un élève de CE1 qu'il applique seul les démarches apprises dans toutes les situations de problèmes orthographiques ou grammaticaux. → La pratique de classe gagnera à associer aux séances de lecture et de rédaction des activités de réinvestissement des connaissances et savoir-faire acquis en étude de la langue. On explicitera, à cette occasion, les liens entre les leçons de grammaire et de vocabulaire, la compréhension en lecture et la qualité de l'expression écrite.</p> <p>La dictée</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La dictée, dans ses différentes modalités, offre aux élèves l'occasion de se concentrer exclusivement sur la réflexion logique et la vigilance orthographique que nécessite la transcription du texte qui leur est dicté. ● La fréquence et la régularité de l'entraînement, avec la dictée quotidienne, garantissent l'acquisition d'automatismes. ● Evaluer les acquis en maîtrise de la langue par la dictée sous forme d'évaluation positive (ex. dictée à points cumulés) <p>Le vocabulaire pour mieux comprendre et se faire comprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'organisation de l'enseignement sur l'année abordera l'étude des mots tant du point de vue de leur signification que de celui de leur construction. ● Les mots fonctionnent avec d'autres mots en fonction de relation de sens (monosémie/polysémie ; synonymie/antonymie ; mots génériques/mots spécifiques), en fonction de relation de forme (dérivations, compositions, flexions). Ces relations donneront lieu à des classements, des collectes et l'établissement de séries identifiées (réseaux de mots). ● Une des finalités des leçons de vocabulaire : on observe, on structure la formation des mots parce qu'on a besoin de ces références pour mieux comprendre d'autres mots que l'on entend ou que l'on lit. 	<p>Au moins trois heures par semaine seront consacrées à un enseignement structuré de la langue. Il visera une construction progressive des éléments fondamentaux constituant la mécanique de la langue, ce qui exclut leur découverte, hasardeuse, au gré des textes servant de support de lecture aux élèves.</p> <p>Une pédagogie explicite</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le PE veillera à : <ul style="list-style-type: none"> - ce que chaque notion étudiée, chaque compétence développée, trouve sa justification concrète et illustrée au service de la lecture et de l'écriture ; - ce que chaque leçon de lecture, chaque séance de rédaction intègre une mise en œuvre guidée et pratique d'une notion de grammaire, d'orthographe ou de vocabulaire. - proposer régulièrement sous forme d'ateliers des activités visant à : 1. identifier la règle à appliquer ; 2. identifier, dans la phrase, les mots concernés par cette règle de fonctionnement ; 3. appliquer la règle ; 4. justifier, au cours d'un moment de mise en commun, les choix effectués. ▪ Le PE adaptera la démarche pédagogique à chaque notion à enseigner : <ol style="list-style-type: none"> 1. Une phase d'observation et de manipulation : observer un fait de langue sur un corpus de phrases ou de mots 2. Une phase de mise en commun des travaux : phase d'apprentissage structurant les faits de langues observés et manipulés ; visualiser, verbaliser, rédiger la trace écrite 3. Une phase de consolidation, de mémorisation et d'automatisation : activités d'entraînement visant l'automatisation de la connaissance et de la mise en pratique des notions acquises (exercices, dictée, au cours des séances de lecture ou d'écriture). 4. Une phase d'évaluation : évaluation immédiate courte et rapide pour apprécier l'efficacité de l'apprentissage ; évaluation en différé pour apprécier les capacités de mémorisation, d'application et de mobilisation de la notion dans diverses situations de lecture et d'écriture. <p>→ [Les étapes de la leçon de grammaire, d'orthographe p 95-97]</p> <p>La dictée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'école élémentaire, trois modalités de dictée cohabitent : <ul style="list-style-type: none"> - la dictée comme support d'une situation d'apprentissage : dictée à choix multiples, dictée négociée, dictée dialoguée ; - la dictée comme support d'entraînement : dictée de syllabes et mots sur cahier, autodictée, « la phrase du jour » complexifiée sur une semaine ; - la dictée comme support d'une évaluation des acquis en orthographe lexicale et grammaticale : dictée test, dictée à tous, dictée piégée, dictée segmentée, la dictée à points cumulés. <p>L'une ne doit pas s'exercer au détriment de l'autre. → [les types de dictée p 100-103]</p> <p>Le vocabulaire</p> <p>→ Focus : un exemple de leçon de vocabulaire sur la forme des mots [p116-117]</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'enseignement du vocabulaire s'appuie sur la mise en réseau des mots, la structuration du lexique pour amener les élèves à réinvestir ces connaissances dans la compréhension et l'écriture de mots nouveaux. ▪ Au-delà des leçons dédiées à l'enseignement du vocabulaire, le professeur s'attachera à placer ses élèves en capacité de mettre en application, tant dans les séances de lecture que d'écriture, les connaissances acquises. 	<p>L'emploi du temps de la classe fait clairement apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des plages horaires suffisamment longues pour les leçons, laissant assez de temps pour dérouler les modalités d'apprentissage ; - des plages plus réduites pour les moments d'automatisation, de répétition, d'entraînement ; - les moments consacrés aux activités spécifiques de lecture et d'écriture intégreront également des phases de réinvestissement des notions apprises lors des leçons. <p>→ [exemple EDT pour l'enseignement de l'étude de la langue au CE1 – Eduscol]</p> <p>La dictée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La pratique de la dictée doit être quotidienne. Le cahier est préférable à l'ardoise car il garde trace des erreurs et des réussites. ▪ Il convient de varier les types de dictées, d'alterner des séances courtes et ritualisées et des séances plus longues au cours desquelles les élèves réfléchissent à la façon d'écrire les mots. Chaque type de dictée a donc sa place tout au long de l'année. ▪ Entraîner les élèves à la dictée : les mémoires auditives, visuelles et gestuelles doivent être sollicitées pour faire acquérir des automatismes. <p>→ [Un exemple de progression pour une dictée « phrase du jour » p 102-103]</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La correction avec les élèves est un véritable temps d'apprentissage auquel il convient d'accorder toute la place qui lui revient. <p>→ [Grille d'analyse des erreurs orthographiques p 106-112]</p> <p>Le vocabulaire</p> <p>La posture attendue est celle qui consiste à ne pas s'arrêter sur des mots inconnus, mais à poursuivre sa lecture en ayant construit un sens provisoire de ce mot, en s'appuyant sur le contexte, la morphologie du mot (<i>lui rappelle-t-il d'autres mots ?</i>), en se réservant la possibilité d'ajuster ultérieurement ce sens.</p>